

Jean-Claude HUSSON

Représentant de la PEEP

à

Monsieur GENEAU

Proviseur de lycée Viollet le Duc  
de Villiers Saint Frédéric.

---

Neauphle, le 8 octobre 2007.

**Objet :** Questions diverses au C.A. du 11 octobre 2007.

**Copie :** Site Internet de l'Association

Monsieur le Proviseur,

Dans le cadre des questions diverses à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration fixé au 11 octobre 2007, je vous sou mets les deux points suivants :

✓ **Cours non enseignés**

**Vous serait-il possible de nous communiquer lors du prochain Conseil d'Administration une statistique sur quelques années, relative au remplacement des professeurs absents pour courte durée en partant notamment de l'année précédant l'application du protocole ?**

**La PEEP souhaite une quantification de l'efficacité de ce protocole.**

✓ **Enseignements pour l'année scolaire 2008-2009**

**La PEEP demande une étude approfondie du projet des classes de l'établissement pour l'année scolaire 2008-2009 sur deux enseignements :**

➤ **STG (Sciences et Technologies de la Gestion)**

*L'année dernière la PEEP a compris qu'une trentaine d'élèves de 2<sup>nd</sup> générale avait opté dans un premier temps pour une orientation en 1<sup>ère</sup> STG. Cet enseignement ayant été supprimé sur Viollet le Duc, les élèves devaient aller au lycée Jean Monnet à la Queue les Yvelines. Les capacités d'accueil de ce lycée Jean Monnet n'ont pas permis d'intégrer tous les élèves. Certains d'entre eux se sont vus proposer le lycée Louis Bascan à Rambouillet !*

*A partir des fiches navettes du premier trimestre, on pourrait chiffrer le nombre d'élèves postulant en 1<sup>ère</sup> STG afin de savoir si cette ouverture serait envisageable.*

➤ **SI (Sciences de l'Ingénieur)**

*Actuellement, l'établissement offre uniquement la spécialité SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) sur 2 classes. Hors tous les élèves de 2<sup>nd</sup> générale ne sont pas attirés par cette option. Il serait plus harmonieux pour le lycée de proposer les deux spécialités SVT et SI.*

*A partir des fiches navettes du premier trimestre, on pourrait chiffrer le nombre d'élèves postulant en 1<sup>er</sup> S SI afin de savoir si cette ouverture serait envisageable.*

Je vous prie de bien vouloir joindre notre présent courrier en annexe du Procès Verbal de ce Conseil d'Administration.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos propositions, je vous prie de croire, Monsieur le Proviseur, en l'assurance de ma considération distinguée.